

LES GRANDES ÉTAPES DU PROJET

1 - Innovations technologiques de deux unités de séchage tests

Développer et créer des outils de séchage qui répondent aux enjeux de qualité des filières à sécher.

2 - Innovation autour de l'organisation logistique

Créer, tester et évaluer un outil numérique collaboratif à l'échelle d'une unité de séchage.

3 - Synthèse des données, communication et diffusion

Mettre en évidence l'interdépendance des innovations logistiques et techniques pour une rentabilité optimale et déploiement à l'échelle régionale et supra-régionale.

LES PARTENAIRES DU PROJET

Bio en Grand Est : Porteur du projet ; lien avec les opérateurs économiques et les producteurs bio.



Bio en Grand Est

FRCUMA : Accompagnement de la création juridique sous le statut CUMA ; logistique et organisation des chantiers de main d'œuvre.



UniLaSalle Beauvais : Conception de l'outil numérique.



CUMA des SENS : Groupe de producteurs mobilisés pour tester les outils techniques et logistique. *SOMME-YÈVRE (51)*



SARL BIOTOPES : Construction d'une unité de séchage test (innovation technique) ; test de l'outil numérique. *AUBERIVE (52)*



GAEC DUTHOIT PHILIPPOTEAUX : Innovation technique sur un séchoir test ; test de l'outil numérique. *SERVON-MELZICOURT (51)*

CONTACT

Aurélié PARANT-SONGY - @ : aurelie.songy@biograndest.org - T : 06 88 28 37 68

Bio en Grand Est - Site de Châlons-en-Champagne (51) – www.biograndest.org

Publication cofinancée par l'Union européenne avec le FEADER, géré par la Région Grand Est



UNION EUROPÉENNE
Fonds Européen Agricole pour le Développement Rural
L'Europe investit dans les zones rurales



Bio en Grand Est



PARTENARIAT EUROPÉEN POUR L'INNOVATION SÉCHAGE



Mise à jour - Sept 2022 - Conception graphique et mise en page : Bio en Grand Est

Innovations techniques et logistiques combinées autour des séchoirs pour permettre le développement des filières chanvre et plantes à parfum, aromatiques et médicinales bio.



POURQUOI UN PROJET DE PARTENARIAT EUROPÉEN POUR L'INNOVATION SÉCHAGE ?

- Une volonté de développer les filières chanvre et Plantes à Parfum, Aromatiques et Médicinales (PPAM) bio a émergé dans la région Grand Est. En effet, en Grand Est, la part de surfaces en agriculture biologique croît chaque année. Plus de 55 000 hectares de céréales et oléo-protéagineux bio ou en conversion sont cultivés dans la grande région avec une dynamique forte de conversion. Afin de diversifier les assolements en agriculture biologique et en réponse au fort développement de la demande de certaines filières pour l'alimentation humaine, Bio en Grand Est et le CIVAM de l'Oasis ont travaillé deux filières émergentes : la filière chanvre bio en partenariat avec une coopérative de chanvre régionale et la filière longue PPAM en partenariat avec un industriel.

- La problématique du séchage est donc un véritable enjeu pour le développement de ces filières chanvre et PPAM bio. Les contraintes de qualité nécessaires pour les débouchés en alimentation humaine nécessitent que les graines ou les plantes soient séchées rapidement après la récolte. Par exemple, les graines de chènevis doivent être séchées moins de 4 heures après la récolte, tandis que des PPAM telles que la menthe, le thym et la sauge nécessitent d'être séchées rapidement après récolte. En 2017, une étude de faisabilité de la filière chanvre réalisée par Bio en Grand Est a montré que le principal frein de développement des surfaces était le séchage de la graine : le chènevis. La majeure partie du chènevis bio est en effet destinée à l'alimentation humaine (huile, farine, graines décortiquées, graines entières, lait de chanvre).

- En parallèle, un besoin d'avoir des séchoirs plus polyvalents capables de sécher de multiples cultures (chanvre, PPAM, céréales, légumineuses) tout en respectant les contraintes de qualité se fait sentir. En effet, la polyvalence des séchoirs permettrait d'optimiser leur utilisation en cours d'année avec les différentes cultures et ainsi d'améliorer la rentabilité des séchoirs qui reste un investissement onéreux.

- En Grand Est et plus précisément sur le territoire champardennais, une précédente étude, réalisée par Bio en Grand Est, a révélé que les séchoirs existants étaient tous différents et très dispersés sur le territoire. L'organisation autour de ces séchoirs est donc difficile pour les producteurs. De plus, le coût élevé des séchoirs freine les volontés et possibilités d'investissement. Le séchoir « idéal » serait donc polyvalent (adapté à toutes les productions) et disponible lors de la récolte, ce qui induit une organisation de la logistique autour des séchoirs. La rentabilité des séchoirs est un axe central et doit être optimisée par des innovations techniques (polyvalence, optimisation de la capacité et du temps de séchage) et logistique (optimisation de l'utilisation sur l'année).

LES OBJECTIFS DU PROJET

1-Innovations techniques :

Création de séchoirs ou d'unités de séchage polyvalent(e)s pour des productions spécifiques (les PPAM et le chanvre) en plus des productions biologiques classiques (céréales, protéagineux) et développement du pré-séchage au champ.

2-Innovations logistiques :

La mise en œuvre d'une logistique intégrée entre les séchoirs et leurs usagers au travers d'une plateforme numérique collaborative (localisation des séchoirs, traçabilité et suivi de la disponibilité des séchoirs).

LES ENJEUX DU PROJET

1-Dimension économique

- Meilleure rentabilité pour l'investissement en séchoirs
- Permettre des investissements en collectif (mutualisation des coûts), organisation groupée autour d'outils locaux avec possibilité de créer des CUMA
- Permettre un séchage de qualité (critères requis par les filières de valorisation)
- Sécuriser financièrement les agriculteurs, mais aussi les propriétaires de séchoirs

2-Dimension sociale

- Mettre en réseau des producteurs
- Simplifier la gestion logistique et juridique autour des séchoirs pour les producteurs
- Structurer des groupes de producteurs locaux autour des séchoirs
- Possibilité de séchoirs mixtes (conventionnel/bio)

3-Dimension environnementale

- Favoriser le développement de filières biologiques nationales, donc l'augmentation des surfaces bio
- Favoriser la diffusion de pratiques agroécologiques, échanges de pratiques au sein des collectifs de producteurs bio et conventionnels
- Créer des conditions économiques et agronomiques favorables à la transition des systèmes agricoles
- Renforcer les systèmes bio existants par la diversification des assolements et des débouchés